

RÉDIGÉ PAR : Nicolas NOIRIEL

DATE / VERSION : 14 août 2019

DESTINATAIRES : Délégation nationale – Membres du bureau

FICHE DE POSTE

Délégué(e) national(e)

LA FNEHAD

Créée en 1973, la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD) compte parmi les 5 fédérations hospitalières représentatives, et est la seule spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). **Près de 250 établissements d'HAD, de tous statuts** (public, privé associatif, privé commercial) adhèrent à la FNEHAD, représentant **plus de 90% de l'activité d'HAD réalisée en France** chaque année.

Association de loi 1901, elle a pour missions de promouvoir l'identité et le rôle de l'HAD, d'œuvrer à son développement sur tout le territoire national afin d'en favoriser l'accès à toute la population, de mutualiser et promouvoir l'expérience de ses adhérents, et de représenter et défendre leurs intérêts.

Elle est ainsi un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des représentants des professionnels du secteur, sur de nombreux sujets relevant de la santé. Elle accompagne également ses adhérents au quotidien, en fournissant les informations indispensables et les réponses à leurs questions, en leur proposant des formations et des outils adaptés à leurs besoins ou encore mettant à leur disposition des espaces et moments pour partager leurs interrogations et leurs expériences.

La fédération est dirigée par un président et des administrateurs qui donnent la ligne politique et impulsent son action.

La déclinaison opérationnelle de ces actions est assurée par la délégation nationale, basée à Paris dont la responsabilité et l'animation sont confiées au délégué national. La délégation nationale s'organise en plusieurs pôles : formation & adhésions, offre de soins, organisation & développement de l'HAD, communication & événementiel.

La FNEHAD compte également des délégués bénévoles dans chaque région, opérationnels d'établissements d'HAD, pour la représenter auprès des ARS et animer son action localement. **Pour plus d'informations sur la FNEHAD : www.fnehad.fr**

LE POSTE

1. Vos missions

En tant que délégué national, vous êtes chargé d'assister la Présidente de la fédération et, avec l'appui de l'équipe de salariés permanents basée à Paris, d'animer et de suivre les travaux menés au niveau national.

En pratique, vos principales missions sont de :

- Appuyer la Présidente dans ses relations avec les institutions politiques, sanitaires et sociales ; préparer les dossiers en amont des rencontres et réunions ; assurer le suivi opérationnel des dossiers et contacts ;
- Assurer une veille politique législative, réglementaire ; rédiger et diffuser informations, analyses, notes et argumentaires à l'attention des élus, administrations et autres institutions ;
- Assurer la représentation de la FNEHAD, sur mandat de la Présidente, dans les manifestations auxquelles elle est appelée à intervenir ;

- Préparer les travaux des instances (bureau, conseil d'administration et assemblée générale) et assurer le suivi opérationnel des décisions ;
- Animer le réseau des délégués régionaux ;
- Accompagner les adhérents dans leur positionnement stratégique dans les territoires ;
- Piloter le développement de la politique de services aux adhérents de la FNEHAD principalement en matière de formation continue, d'audit des structures et d'appui de leur développement opérationnel ;
- Développer et mettre en œuvre les outils et projets qui appuient les ambitions et les affirmations de la FNEHAD (ex. Observatoire de l'HAD // expérimentations article 51....)
- Piloter avec les responsables de collèges et groupes de travail internes les travaux qui leur sont confiés ;
- Concevoir avec la Présidente les actions de communication de la FNEHAD ;
- Assurer un fonctionnement efficient du siège de la fédération et le management de l'équipe ;
- Venir en appui du Trésorier pour la gestion financière de la Fédération.

2. Vos interlocuteurs

- **Internes** : membres de la délégation nationale, membres du bureau et du conseil d'administration de la FNEHAD, délégués régionaux de la FNEHAD, professionnels des structures adhérentes
- **Externes** : services du ministère de la santé et autres autorités publiques (DGOS, ARS, HAS, ATIH, Assurance maladie...), autres fédérations hospitalières ou représentants des professions de santé, associations d'usagers, sociétés savantes, industriels et éditeurs, prestataires éventuels (consultants, agences...), etc.

3. Type d'emploi

- Contrat à durée indéterminée - recrutement par détachement de la fonction publique possible
- Rémunération : selon profil et expérience
- Déplacements à prévoir (préparation des Universités d'été de l'HAD, visites auprès des adhérents, journées régionales, missions d'appui...)

PROFIL RECHERCHE

4. Diplômes et expérience

- Formation sciences politiques, droit public, droit de la santé ou ENSP/EHESP
- Ayant une expérience professionnelle de plusieurs années, acquise dans le domaine de la santé, que ce soit en agence, direction ministérielles et si possible, durant un temps dans le domaine de l'hospitalisation
- Bonne connaissance des administrations, des circuits de décision politiques, des législations et réglementations sanitaires et sociales.

5. Qualités et compétences requises

- Diplomatie et sens de l'intérêt général
- Autonomie et curiosité
- Qualités rédactionnelles, méthode et rigueur
- Bon relationnel, capacités à faire travailler ensemble des personnes de profils différents
- Pratique du reporting
- Personne ne confondant pas responsabilités techniques et politiques
- Compétences en initiation de projets et en communication
- Connaissances en gestion et finances hospitalières
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques

6. Disponibilité